

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
<b>Herausgeber:</b>	Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
<b>Band:</b>	5 (1988)
<b>Artikel:</b>	"Dispositions naturelles" et organisation sociale : la place des femmes et le rôle de la famille dans le mouvement ouvrier
<b>Autor:</b>	Studer, Brigitte
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-520220">https://doi.org/10.5169/seals-520220</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **«Dispositions naturelles» et organisation sociale : la place des femmes et le rôle de la famille dans le mouvement ouvrier**

par Brigitte STUDER

L'histoire des femmes dans le mouvement ouvrier est autant, sinon plus, une histoire d'absence que de présence, de silences que de discours. A peine tolérées dans les premières associations ouvrières, ce n'est que peu à peu que les femmes y gagnent véritablement droit de cité. Mais elles restent enveloppées d'un étrange silence. Bien qu'elles s'arrogent, timidement d'abord, le droit à la parole, l'écho de leurs propos se perd dans l'histoire.<sup>1</sup> Ce qui résonne aujourd'hui encore, ce sont les discours *sur* les femmes, les analyses, produites par des hommes surtout, de leur rôle, de leur «nature», de leur place dans la société. Mais ces théories, tout en étant en avance sur leur temps par divers aspects, en sont également un produit. Elles prennent leur origine dans la société industrielle et bourgeoise du XIXe siècle, formation sociale où règne la ségrégation des tâches et des espaces entre hommes et femmes et où la distinction du public et du privé est omniprésente<sup>2</sup> – ce dernier étant synonyme de lieu exclusivement féminin et de bonheur familial. Comment imaginer que le mouvement ouvrier échapperait à cette vision des choses ? Et en effet, les écrits de ses penseurs intègrent tous plus ou moins fortement la répartition dualiste et normative des fonctions entre les sexes, répartition qui découlerait de «dispositions naturelles» contradictoires mais complémentaires entre femmes et hommes : la femme est mère avant tout et reste au foyer, tandis que l'homme s'active à l'extérieur.<sup>3</sup> Seuls quelques écrits, qui sont autant d'exceptions, dessinent les contours d'un futur où hommes et femmes se partageraient les mêmes droits et les mêmes devoirs.<sup>4</sup> Finalement, après un siècle de débats, il apparaît que la plupart concilient égalitarisme et dualisme : les femmes sont égales mais différentes, leur place est en premier lieu dans la famille, à laquelle devrait revenir la même valeur sociale que celle attribuée à l'activité professionnelle ou publique.

## De quelques théories du mouvement ouvrier sur les femmes

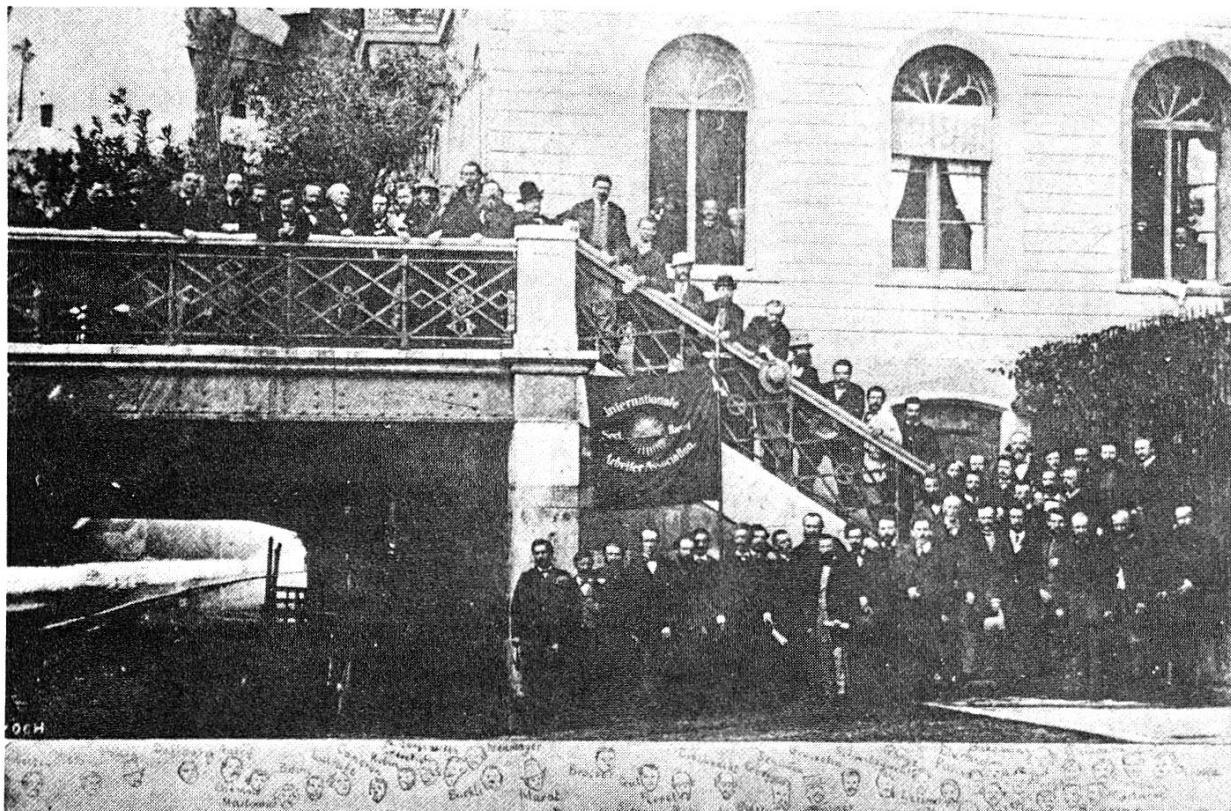
Impossible de dégager une ligne unique, un seul corpus de pensée de ce débat idéologique et théorique sur le rôle des femmes dans la société, dans le processus de production et dans la famille qui traverse le mouvement ouvrier, et même la société dans son ensemble, au XIXe siècle. Les deux Internationales, les diverses orientations politiques allant de l'anarchisme au communisme en passant par la social-démocratie et le prudhonisme et la multitude d'organisations, de partis, d'associations, de syndicats et de petits groupes, accueillent des théoriciens – peu de théoriciennes – fort divers. Toutes ces organisations véhiculent généralement parmi leurs membres autant d'idées préconçues que de fragments de concepts hétéroclites, voire contradictoires. Les grandes analyses théoriques sont en général peu lues et souvent fort simplifiées; le quotidien organisationnel est plus marqué de pragmatisme que de principes. Si nous présentons néanmoins quelques aspects de la pensée sur les femmes, nous ne choisissons que quelques courants et ne redonnons pas l'ensemble de leurs caractéristiques mais uniquement celles qui leur sont historiquement spécifiques. Dans un deuxième temps suivront quelques indications sur la concrétisation éventuelle de la doctrine dans les résolutions, les programmes, les statuts ou dans le fonctionnement des organisations suisses entre 1860 et les années trente. De même sera tentée une appréciation, forcément sommaire, de la mentalité ouvrière suisse concernant le rôle des femmes.

Parmi les penseurs d'importance, citons Charles Fourier (1772-1837), le socialiste utopique, qui fait figure de précurseur par son approche historique de la famille.<sup>5</sup> Il lui attribue en effet divers stades qui évolueraient en lien avec l'organisation sociale générale. Mais il centre son analyse du rôle des femmes sur une critique à tel point révolutionnaire de la morale sexuelle de l'époque que cet aspect en fait oublier les autres et expose son auteur à des attaques virulentes. Fourier demande que soient accordés aux femmes «*la majorité, ou la liberté, amoureuse*» et le droit de «*s'élever à la culture des sciences et des arts*», au lieu de n'en faire que des ménagères<sup>6</sup> comme le voudrait Rousseau. Il émet également la thèse, reprise plus tard par Karl Marx, que «*les progrès sociaux s'opèrent en raison du progrès des femmes vers la liberté*».<sup>7</sup> Bien qu'il soit d'avis qu'élever et éduquer des enfants ne soit pas la destinée naturelle de la femme, Fourier croit à des orientations innées qui seraient différentes selon le sexe de la personne.<sup>8</sup> Ses idées, popularisées par ses adeptes dans «L'Ecole sociétaire», restent cependant assez marginales.

Ceci en dépit du fait que les publications de «L'Ecole» insistent peu sur certains aspects de sa théorie. Elles omettent même les passages sur les questions de morale sexuelle, jugée par trop libertaire. Et, phénomène qui se constate autant chez les épigones de Fourier que chez ceux de Robert Owen<sup>9</sup>, vers le milieu du XIXe siècle, la fonction maternelle gagne en valeur. Elle s'identifie alors à la destinée générale des femmes, à leurs «dispositions naturelles». Par conséquent, l'éducation des enfants en bas âge est de plus en plus attribuée exclusivement aux femmes. Cette évolution du courant de pensée le plus radical du socialisme est tributaire selon certains auteurs d'une double exigence : celle du moralisme ambiant d'une part, qui exige de toutes les couches sociales de se conformer à un modèle familial «bourgeois»<sup>10</sup>, où les figures du père et de la mère remplissent des fonctions distinctes, considérées comme spécifiques à leur nature, respectivement masculine ou féminine; celle des membres – potentiels ou réels – des organisations ouvrières d'autre part, pour lesquels l'économie et la morale familiale deviennent constitutives de la conscience de classe.<sup>11</sup>

Peut-on, dès lors, constater des affinités avec la pensée de Fourier chez les militants romands de l'Association internationale des travailleurs (AIT) ?<sup>12</sup> De telles affinités existent, mais elles restent sporadiques et partielles. Bien avant la fondation de l'AIT, à partir de 1846, l'existence d'une société phalanstérienne est attestée pour le Jura neuchâtelois. Mais ses activités publiques cessent après la Révolution de 1848. Elle contribuera pourtant à propager l'idée de l'association ouvrière et laisse peut-être quelques traces chez les membres de la Société fraternelle de prévoyance de La Chaux-de-Fonds, société fondée en 1851, et dont les statuts postulent l'égalité entre hommes et femmes.<sup>13</sup> Principe que Pierre Coullery (1809-1903), un des fondateurs et membre influent de la première Internationale dans les années soixante, défendra également. De même, on retrouve chez lui une idée qui pourrait bien être de Fourier : «Les sociétés se débattront toujours en vain pour arriver à la liberté, si elles ne veulent pas reconnaître la femme».<sup>14</sup> Il ajoute cependant, et là il s'éloigne décidément de la vision fouriériste de la liberté des femmes : «Les mères doivent être libres pour engendrer, nourrir et élever des hommes libres».<sup>15</sup> Avec son adhésion, lors du Premier congrès de l'Internationale à Genève en 1866, à l'opinion que la «place [de la femme] est au foyer de la famille, elle est l'éducatrice naturelle de l'enfant, elle seule peut le préparer à l'existence civique, mâle et libre»<sup>16</sup>, il est finalement proche de la conception rousseauïste de deux rôles naturels opposés des sexes, rôle qui, pour la femme, découlerait de son anatomie.<sup>17</sup> En cela, il rejoint une attitude qui semble alors largement représentée dans l'Internationale : l'idée d'un état et d'un ordre des choses naturels que l'être humain aurait

Snark



*Les participants au Congrès de la première Internationale à Bâle en septembre 1869. Le mouvement ouvrier est encore exclusivement masculin.*

perdu et qu'une société idéale reconstituerait : «*Si la femme se lance aujourd'hui dans la production, dans l'industrie, c'est parce que notre organisation sociale l'empêche d'obéir à ses dispositions naturelles.*»<sup>18</sup>

Selon cette vision, il n'est que logique de s'opposer au travail salarié des femmes : «*Il faut que non seulement nous arrachions [la femme] à la prostitution de la rue, mais encore à celle de l'atelier*», dira Coullery. Comme l'explique une proposition introduite par des délégués français, proposition sur laquelle la majorité s'aligne, le travail des femmes est «*une des causes les plus actives de la dégénérescence de l'espèce humaine et... un des plus puissants moyens de démoralisation mis en oeuvre par la caste capitaliste*»<sup>19</sup>. La majorité de l'époque<sup>20</sup> défend ainsi les thèses de Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865),<sup>21</sup> opposées à celles de Marx, notamment sur le rôle des femmes. Proudhon, que Paul Lafargue (1842-1911), délégué au Conseil général de la première Internationale et gendre de Karl Marx, qualifie de «*grossier et (de) réactionnaire*»,<sup>22</sup> est absolument opposé au travail salarié des femmes, de même qu'à leur émancipation. Selon lui, la femme est devant l'alternative : «*courtisane ou ménagère*»<sup>23</sup>, quelle que soit la forme d'organisation sociale.

Narkischer Museum, (Snark)



*Les Prolétaires. Peinture de Hans Baluschek. Berlin, 1900. Un des rares exemples où le prolétariat est vu comme féminin.*

Proudhon présente la condition des femmes comme un fait de nature, au lieu de la lier à une situation historique donnée, comme l'avait fait Fourier, et comme le font Marx, puis Engels. Le mérite de l'auteur du *Capital* est en effet, en ce qui concerne l'analyse de la situation des femmes, d'avoir «historisé» la famille et donc le rôle que les femmes jouent à l'intérieur de celle-ci :

«Si terrible et si dégoûtante que paraisse dans le milieu actuel la dissolution des anciens liens de famille, la grande industrie, grâce au rôle décisif qu'elle assigne aux femmes et aux enfants, en dehors du cercle domestique, dans des procès de production socialement organisés, n'en crée pas moins la nouvelle base économique sur laquelle s'élèvera une forme supérieure de la famille et des relations entre les sexes. Il est aussi absurde de considérer comme absolu et définitif le mode germano-chrétien de la famille que ses modes oriental, grec et romain. Même la composition du travailleur collectif par individus de deux sexes et de tout âge, cette source de corruption et d'esclavage sous le règne capitaliste, porte en soi les germes d'une nouvelle évolution sociale.»<sup>24</sup>

Mais Marx ne s'intéresse aux femmes qu'en tant que composantes de l'organisation de la famille et comme parties prenantes du processus de pro-

duction. Il parlera somme toute très peu d'elles. C'est Engels, qui en 1884 dans *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, appliquera la méthode historique, non sans d'ailleurs utiliser quelques-uns des présupposés de son époque, à l'analyse de l'évolution du mode familial. Sa thèse, que l'oppression des femmes serait causée par l'apparition de la propriété privée, mis à part son schématisme outrageusement simplificateur, a en outre comme conséquence que se répand l'idée qu'avec la disparition de cette dernière, l'oppression des femmes prendrait fin. En ce sens, elle a en quelque sorte fourni une justification morale à l'attitude dominante dans le mouvement ouvrier, que la «question femmes» (die *Frauenfrage* disait le Parti social-démocrate allemand) serait automatiquement résolue par ce que la deuxième Internationale considérait comme son inéluctable victoire : la fin du capitalisme et l'abolition de la propriété privée.

Mais bien que considérée comme subsidiaire, la «question femmes» est tout de même débattue. Le livre d'August Bebel sur *La femme et le socialisme*, paru en 1879, traduit en français en 1883, atteint sa 25ème édition en 1895 et se vend alors en treize langues déjà.<sup>25</sup> Son auteur se prononce pour le travail salarié des femmes et pour leur émancipation. Il revendique qu'elles sortent du cercle domestique et participent à la vie publique et aux tâches culturelles de l'humanité.<sup>26</sup> Cela n'empêche pas que, selon lui, elles seraient d'une «nature» différente : moins réfléchies et plus impulsives que les hommes, plus dévouées aussi, mais également plus violentes en certaines occasions, où elles se changeraient en «furies».<sup>27</sup> Il termine son épais volume, et par là il se démarque à nouveau nettement d'un antiféminisme comme celui de Proudhon, par l'affirmation que le futur appartient au socialisme, et «donc à l'ouvrier et à la femme», même si le singulier utilisé indique déjà une certaine mythification de ces deux catégories dans le symbolisme du mouvement ouvrier. Le socialisme qui, il en est persuadé, triomphera quoi qu'il advienne.<sup>28</sup>

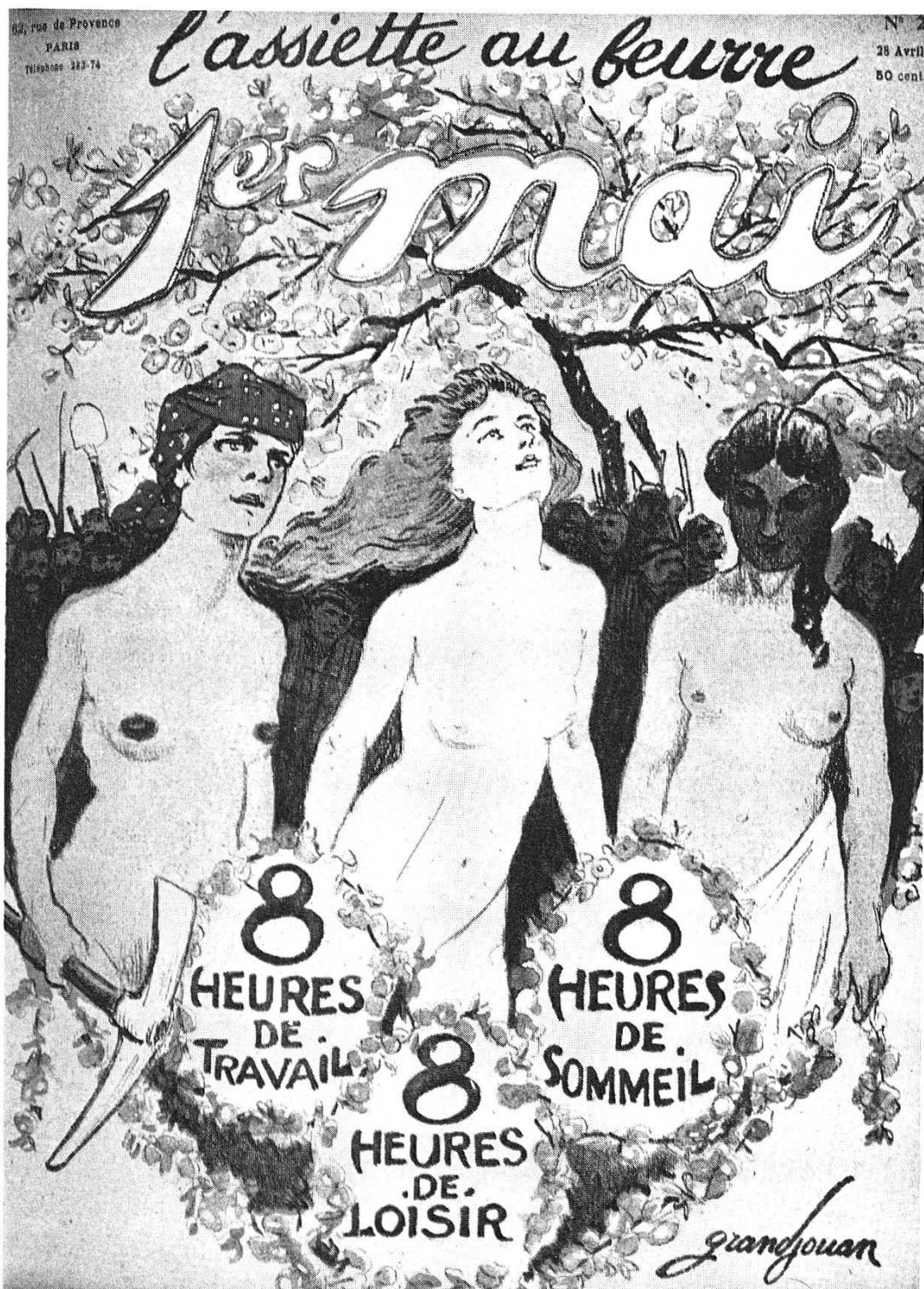
La même assurance euphorique, la certitude de l'inéluctabilité de l'avènement d'une société socialiste caractérise le mouvement ouvrier du début du XXe siècle. Ceci en Allemagne particulièrement, où la social-démocratie qui, depuis 1891, publie avec *Die Gleichheit* un journal destiné spécialement aux femmes, voit ses rangs gonfler par dizaines de milliers. En 1908, elles sont 29'458 à être inscrites, en 1914, 174'754 (sur respectivement 537'336 et 1'085'905 membres au total).<sup>29</sup> Mais en Suisse aussi, les organisations ouvrières se développent fortement et atteignent vers la fin de la guerre un nombre record d'adhérents. En 1921, le petit Parti communiste suisse (PCS), nouvellement créé, compte autour de 6'500 adhérents dont 15,4% sont des femmes.<sup>30</sup> Dans le Parti socialiste suisse (PSS), qui totalise 52'163 mem-

bres en 1919, seuls 4'000 sont de sexe féminin.<sup>31</sup> Pour la ville de Zurich cependant, deux historiens estiment que la participation féminine s'élève alors à environ 15%.<sup>32</sup> En 1920 l'Union syndicale suisse, quant à elle, rassemble 41'534 femmes qui représentent 18,6% des membres.<sup>33</sup> Apparemment les femmes ont donc réalisé en grande partie ce que postulait Bebel : elles ont laissé derrière elles leur orientation exclusivement familiale et se sont engagées dans les organisations du mouvement ouvrier. Comment dans la pratique – suisse notamment – s'est faite cette évolution depuis le temps de l'Association internationale des travailleurs, qui en 1866 rejetait le principe d'admettre des femmes – bien que dans les faits elles fussent acceptées ?<sup>34</sup> Et, deuxième interrogation, le travail salarié féminin est-il vraiment considéré comme légitime, ainsi que l'ouverture des organisations ouvrières aux femmes semble l'indiquer ? Pour répondre, quittons le niveau de la doctrine internationale et tournons-nous plus particulièrement vers l'évolution du mouvement ouvrier suisse.

## L'évolution du mouvement ouvrier suisse

Lorsqu'en 1872 la première Internationale commence à s'épuiser suite aux luttes de tendances entre Bakounine<sup>35</sup> et Marx, le conflit franco-allemand et la défaite de la Commune de Paris, le processus d'intégration des femmes au travail industriel est déjà avancé. Bien que l'historien ou l'historienne ne soit en possession qu'à partir de 1888<sup>36</sup> de matériel statistique pour l'ensemble de la Suisse, statistiques différenciant selon le sexe des travailleurs et permettant des comparaisons entre les décennies, des données éparses et antérieures indiquent néanmoins que la production industrielle suisse, encore largement textile dans la deuxième moitié du XIXe siècle, est fortement féminisée. En 1858, les fabriques de coton du canton de Zurich rassemblent 2'225 ouvriers et 2'111 ouvrières (plus 1'664 enfants).<sup>37</sup> En 1869, les usines du canton de Glaris occupent 9'629 personnes, dont 5'391 sont de sexe féminin.<sup>38</sup> En 1888, lorsque l'on prend en compte l'ensemble du travail industriel, les femmes constituent encore 46% du personnel des fabriques, tandis qu'en 1911 elles ne représentent plus que le 36%.<sup>39</sup> Mais cette baisse du taux féminin ne se rapporte qu'au secteur industriel et elle est principalement due aux changements structurels de l'industrie suisse : la métallurgie, branche très peu féminisée, se développe fortement.<sup>40</sup> Globalement, le taux d'activité salariée féminine, qui avait d'abord reporté sur le tertiaire ce qu'il avait perdu dans l'industrie, ne baisse qu'après 1910.<sup>41</sup> Quelles sont alors les causes de ce recul ? Parmi les facteurs entrant en jeu, mentionnons l'allongement de la scolarité

Archives Snark/Spadem



Les «Trois Huit», Dessin de Grandjouan en couverture de l'«Assiette au beurre», 1er mai 1908.

La femme dans le mouvement ouvrier : avant tout une allégorie.

qui repousse l'entrée dans la vie active. Les timides débuts cantonaux ou privés d'assurances vieillesse peuvent également avoir joué un rôle. Mais la cause principale semble avoir été la baisse du taux d'activité des femmes mariées.<sup>42</sup> Deux phénomènes ont probablement influencé le relatif retrait des femmes mariées du marché du travail. D'une part, les salaires réels augmentèrent de manière presque constante durant la période de 1890 à 1914 (le pouvoir d'achat s'élève d'un tiers).<sup>43</sup> D'autre part, la norme sociale qu'une épouse et mère de famille ne devrait pas avoir d'activité salariée semble plus largement être entrée dans les moeurs.<sup>44</sup> Avec la possibilité matérielle pour les ouvriers les plus qualifiés de réaliser à un certain moment cet idéal, celui-ci gagne encore en prestige. Le mouvement ouvrier, notamment syndical, n'est pas étranger à ces deux phénomènes. Laissons pourtant de côté l'effet que l'activité syndicale peut avoir sur l'évolution des salaires par les négociations ou les grèves, ou comment l'activité politique peut influer sur les prix, en fixant par exemple la taxe douanière. Mais quel fut par contre le rôle joué par le mouvement ouvrier dans la consolidation de la norme que la femme mariée reste au foyer ? Pour répondre, l'analyse de l'attitude du mouvement ouvrier envers le travail salarié des femmes, mariées en particulier, l'évolution de cette attitude et les conséquences qui en découlent peuvent donner quelques indications. Ajoutons toutefois la réserve que cette réponse ne peut être que partielle. Ceci non seulement dans le cadre d'un article, mais aussi d'une manière plus générale, vu les précautions qui s'imposent avant de pouvoir conclure à partir de quel moment et à quel degré l'orientation idéologique et les prises de position d'une organisation influent sur les mentalités de ses membres ou des couches sociales qu'elle représente.

Comme nous l'avons déjà indiqué, les premières associations ouvrières conçoivent le travail salarié des femmes comme un phénomène essentiellement négatif. Pour elles, c'est l'expression la plus révoltante de la société industrielle qui détruit la famille en forçant les femmes – et les enfants – à l'usine. En laissant vide le foyer et en ne lui rendant que des femmes et des enfants exténués le soir, voire la nuit, cette organisation sociale sape les bases de la famille. En outre, elle fait de la femme une concurrente qui, par ses salaires extrêmement bas, remplace souvent l'ouvrier et fait généralement pression sur les salaires.<sup>45</sup> Les membres, presque uniquement de sexe masculin, de ces organisations s'opposent donc à la femme qui est ouvrière. Mais ils précisent : «*Ce n'est pas, avons-nous besoin de le dire, un sexe que nous combattons. C'est un instrument d'abaissement du salaire, c'est un travailleur à prix réduit.*»<sup>46</sup> Obtenir justice, atteindre une société idéale équivaudra pendant longtemps aux yeux de la majorité des militants ouvriers à rétablir un équilibre familial qu'ils croient avoir perdu,<sup>47</sup> où femmes et enfants reste-

raient au foyer, tandis que les hommes gagneraient les moyens de leur subsistance. Si l'on sait que la classe ouvrière est la seule couche sociale qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, ne peut atteindre la norme de «l'épouse au foyer», ce but se comprend. «*Tout ce que nous vous demandons, [à vous bourgeois]... ce sont les moyens de vivre honorablement [et] d'élever nous-mêmes nos familles*», écrira en 1872 Marc Aviolat, le typographe qui à la fin de l'année 1867 fut président de la section lausannoise de l'AIT.<sup>48</sup> Année où une commission composée de cinq Suisses présenta au Congrès un rapport qui était un véritable hymne à la famille : «*La famille! c'est le sanctuaire auguste de l'autorité qui crée et de l'éducation qui élève; c'est le foyer vivant et inextinguible de deux des plus nobles sentiments qui soient dans le cœur, la reconnaissance et le respect.*» Et les auteurs de préciser qui habiterait ce «sanctuaire» : «*La femme appelle naturellement la famille. ... La femme, par sa nature physique et morale, est naturellement appelée aux fonctions paisibles et minutieuses du foyer domestique : c'est là son département.*»<sup>49</sup> Et, comme en 1866 l'Internationale avait décidé que si la femme travaillait, «*il ne reste qu'à lui appliquer le principe de l'égalité devant le travail, à service égal, produit égal*»,<sup>50</sup> le rapport de majorité qui suivait celui de la commission postulait : «*Or, pour arriver à placer la femme dans ce milieu de la famille, qui est le sien, nous ne pouvons que nous efforcer d'améliorer la position de l'ouvrier mâle.*»<sup>51</sup> Trois ans plus tard, Herman Greulich (1842-1925), le «père du mouvement ouvrier suisse», délégué au Congrès de Bâle de l'Association, ne s'oppose pas au travail salarié des femmes, mais suivra toujours la même logique argumentative. Selon lui, l'intégration des femmes à la vie économique présente un caractère néfaste mais inéluctable. Il serait donc vain de la combattre. Les associations ouvrières peuvent par contre limiter les effets négatifs en adoptant le principe de l'égalité salariale. C'est ainsi qu'il s'exprime :

« La question du travail des femmes est aisée à résoudre : l'industrie moderne a jeté la femme dans l'atelier *au détriment de ses occupations domestiques*. Ce qu'il y a de mieux à faire est d'imiter les congrès de l'Amérique qui ont résolu que les femmes employées dans les ateliers de l'Etat seraient payées au même taux que le hommes. ... Elles [les sociétés de résistance] ne doivent pas essayer d'empêcher le travail des femmes.»<sup>52</sup>

L'Union ouvrière suisse, dont Greulich est un des fondateurs, intégrera également cette revendication à son programme, élaboré lors de son deuxième congrès en 1874.<sup>53</sup> Est-ce également dans le but lointain «*d'éliminer complètement le travail des femmes en fabrique*», comme elle écrit la même année lors des débats autour de la «*loi sur les fabriques*» ?

«Il faut relever que la majorité des ouvriers demandent *l'abolition complète du*

*travail des femmes en usine*, car même la législation la plus humaine ne peut abolir les inconvénients résultant de ce travail, rendre la femme au ménage, la mère à l'enfant et permettre ainsi une vie de famille ordrée et bénie.»<sup>54</sup>

Ce postulat est évidemment irréalisable vu la large dépendance des familles ouvrières du revenu féminin. L'Union ouvrière le sait parfaitement. C'est pourquoi elle ne le formule qu'en tant qu'orientation générale. Elle demande par contre douze semaines de congé pour les femmes enceintes et la possibilité pour les femmes de quitter le travail une demi-heure plus tôt midi et soir afin d'avoir le temps de préparer les repas. Sur ces deux points le texte final de la loi restera en deçà des propositions ouvrières. Il instaurera par contre l'interdiction pour les femmes de travailler la nuit et le dimanche.<sup>55</sup>

Comme la demande de salaires égaux, les arguments des organisations ouvrières en faveur d'une législation protectrice spécifique pour les femmes reposaient sur l'idée que la femme mariée trouvait son devoir premier dans l'éducation de ses enfants et l'entretien du ménage et que son activité industrielle se faisait au détriment de la famille. Mais s'agit-il véritablement de mesures protégeant les femmes contre les méfaits du travail à l'usine, ou celles-ci n'ont-elles pas plutôt le but de protéger les hommes avant tout contre la concurrence féminine ? Telle est la question qui commence à être publiquement débattue vers la fin du siècle. Les organisations de femmes, organisations qualifiées par le mouvement ouvrier de «bourgeoises», privilégièrent la deuxième interprétation – et ceci jusque dans l'Entre-deux-guerres.<sup>56</sup>

Dans le mouvement ouvrier par contre, l'opposition à ces mesures – notamment celle de Clara Zetkin – s'estompe après le Congrès de Zurich de la deuxième Internationale en 1893. Celui-ci se prononce pour le travail salarié des femmes et demande parallèlement une série de mesures de protection spécifique. Il critique vivement l'attitude de ceux et de celles qui rejettent de telles mesures et laissent «ainsi hors de compte... le caractère de notre société actuelle, qui est basée sur l'exploitation de la classe ouvrière, de la femme aussi bien que de l'homme, par la classe capitaliste». <sup>57</sup> Mais à «l'exploitation... par la classe capitaliste» s'ajoutaient pour l'ouvrière les tâches familiales. C'est avant tout cette réalité d'une double journée de travail qui explique l'approbation des femmes salariées aux lois de protection.<sup>58</sup> Le fait que celles-ci ne reflètent pas seulement, mais cimentent aussi, la responsabilité familiale des femmes – et qu'est ainsi généralisée à toutes les femmes la fonction maternelle – n'est pas pour les repousser. Refuser une législation protectrice, affirme le Congrès, revient à ne pas comprendre «le rôle assigné à la femme sur la différenciation des sexes, et son rôle de mère, si important pour l'avenir de la société».<sup>59</sup>



*Atelier de montage dans les usines de phonographes de Paillard dans les années trente. Dans les couches ouvrières peu rémunérées, les femmes continuent à aller à l'usine.*

L'effet de telles mesures n'est pourtant pas sans ambiguïtés. Bien qu'elles apportent une protection contre la fatigue et les dangers du travail industriel de l'époque, protection largement nécessaire, en particulier pour les femmes enceintes, elles relèguent les femmes en général dans une catégorie de travailleurs à part. En leur donnant un statut de protégées, on ne fixait pas seulement deux catégories de travailleurs, mais aussi l'idée que les femmes étaient des êtres faibles qui demandaient protection.<sup>60</sup>

Cette image de faiblesse, qui découlerait de ce que l'on considère comme leur «nature spécifique», est omniprésente au XIXe siècle. Et le mouvement ouvrier partage largement ce qu'on pourrait appeler le «mythe social de la féminité»<sup>61</sup> : la femme douce, effacée et casanière, dont les caractéristiques forment un complément naturel à celles de l'homme qui est orienté vers l'extérieur.<sup>62</sup> C'est sur ces attributions psychiques que se fonde l'Union syndicale suisse (USS) lorsqu'elle écrit, dans sa déclaration de principe faite au moment de sa fondation en 1881 :

«Parti politique et Union syndicale forment ensemble une organisation que nous voudrions comparer à celle de l'homme et de la femme. Le Parti est le promoteur du *principe*, il se présente sur le champ de bataille dressant le drapeau de la liberté contre les détenteurs actuels du pouvoir. Mais il lui faut une couverture par l'organisation syndicale qui, de son côté, introduit *calmement* mais *durablement* dans les masses la connaissance de la situation économique du peuple et qui, par là même, élève la nécessité d'une lutte de libération à la compréhension générale.»<sup>63</sup>

Soixante ans plus tard, le journal de l'USS, la *Gewerkschaftliche Rundschau*, exprime toujours la même idée : la «nature féminine» serait opposée mais complémentaire à celle de l'homme. Tandis qu'elle est calme, intérieure, mais possède une grande valeur morale, il s'extériorisera, affrontera le monde et apportera les idées nouvelles :

«Parmi les êtres humains aussi, le caractère féminin naturel est plus passif-conservateur, le caractère masculin par contre créatif-ludique. La mère qui doit s'occuper des enfants, du logis et de la conservation de la famille penche vers la sédentarité et l'ordre. Le père aspire à des horizons lointains. Son besoin de connaissance et son esprit de chercheur, son dynamisme, le rendent instable et éternellement en quête, créant et détruisant en même temps.»<sup>64</sup>

Cette vision dualiste des «natures» féminine et masculine repose sur une longue tradition. En 1917 par exemple, Herman Greulich déclarait devant l'Assemblée des députés du canton de Zurich : «Evidemment, chaque sexe a ses particularités. Chez les femmes, les sentiments dominent. Elles restent un mystère pour l'homme, car il ne peut pénétrer dans la vie intérieure des femmes. C'est pour cela qu'il a tendance à les considérer comme inférieures.» Mais, ajoute-t-il : «Nous autres hommes, n'avons pas le droit de nous considérer comme les seuls représentants de l'espèce humaine. Elle est composée des deux sexes – leurs caractéristiques se complètent.»<sup>65</sup>

La conception de la «nature féminine» trouve son image la plus forte et la plus répandue dans «la mère». A tel point que s'installe dans les discours du mouvement ouvrier (mais aussi dans celui des autres pans de la société) presque un synonyme entre «la mère» et une image positive de la femme. Même si l'attitude du mouvement ouvrier envers le travail salarié des femmes évolue, une vision mystifiée de la maternité, de la vie familiale, d'un foyer auquel la femme, l'épouse, la mère, donne une âme, persiste. Les journaux syndicaux, particulièrement les «pages de la femme» ou les allocutions de fêtes, en donnent une idée. Ainsi le journal des métallurgistes écrit avec lyrisme :

«Chaque appartement est le résultat de ses habitants. Chaque être humain apporte un ton particulier à sa musique. Mais c'est la femme qui porte la mélodie. Dans un certain sens, et bien plus que pour l'homme, l'appartement est son

Hans Staub, 1937



*Assemblée de protestation des ouvriers et ouvrières du tabac de Reinach/Argovie. Contrairement aux attentes des responsables syndicaux, les femmes participèrent aux luttes.*

monde; c'est grâce à elle qu'il deviendra le foyer, la patrie de l'âme. C'est elle qui l'aménagera confortablement et en fera ainsi une inépuisable source de force.»<sup>66</sup>

Sur la maternité et l'image de la mère, des dizaines d'exemples pourraient être cités. Nous nous limitons à celui-ci:

«Observez donc son visage, lorsque le soir, elle se penche sur votre lit ou sur vos frères et soeurs, ou lorsqu'elle vous soigne dans la maladie. Pouvez-vous voir l'auréole autour de son front? Ce n'est pas une véritable auréole – mais il y a sur son visage une expression céleste qui provient du fait qu'à ce moment, elle ne pense pas du tout à elle-même.»<sup>67</sup>

La presse socialiste n'est pas en reste. «*Maternité*», écrira le quotidien *Le Droit du Peuple*, «ce mot évoque un bonheur et un orgueil. Il devrait rendre sacrée toute femme qui accepte courageusement les soucis, les nobles fatigues, les charges, les responsabilités». Entre 1925 et 1940 paraît un hebdomadaire socialiste romand avec un titre significatif : *En Famille*. Et quand des ouvriers organisés parlent des femmes dans leur vie, ils pensent en premier à leur mère : «*J'ai eu un profond respect pour ma mère...*», dira Gustave. «*Comme je militais, j'étais souvent en rôde; quand je rentrais le soir à dix heures, je trouvais*

*mon souper au chaud sur le fourneau. Alors toutes ces attentions, je la regardais et dans le fond de moi-même, je me disais, comme elle est gentille.»<sup>69</sup>*

Mais le discours sur la «nature de la femme» lui accorde également un deuxième volet de caractéristiques. Elle est alors forte, courageuse, militante, une compagne de lutte.<sup>70</sup> Dans cette optique-là, la famille est souvent définie comme une entrave à l'épanouissement des femmes. Du point de vue des programmes et des statuts du mouvement ouvrier – syndical et politique – ce deuxième aspect gagne quelque peu du terrain vers la fin du XIXe siècle. En 1891, deux ans après le congrès des marxistes de la deuxième Internationale,<sup>71</sup> l'USS fait un devoir aux syndicats qui lui sont affiliés d'accepter les femmes en tant que membres égaux aux hommes.<sup>72</sup> Accepter de manière explicite le principe que les femmes soient membres des organisations syndicales équivaut à reconnaître leur fonction de salariées.

Une telle reconnaissance a probablement été favorisée par l'effet conjugué de deux attitudes politiques. Un certain pragmatisme d'abord, qui amène les syndicalistes à admettre le fait qu'il ne pouvait y avoir de retour en arrière sur la participation des femmes au travail salarié. Puis l'élargissement, tout relatif en Suisse,<sup>73</sup> de l'audience d'une orientation influencée par le marxisme qui voit dans le travail des femmes (et leur participation aux luttes du mouvement ouvrier) une condition à leur émancipation.<sup>74</sup> Au tournant du siècle environ, un troisième élément influe également sur la pratique du mouvement ouvrier : l'existence, mais en Suisse allemande surtout, de l'Association suisse des travailleuses. Sur sa demande, l'USS engage en 1905 sa première secrétaire féminine, en la personne de Margarethe Faas-Hardegger (1882-1963). Extrêmement active, faisant de la propagande en Suisse romande tout comme en Suisse alémanique, mais proche de l'anarchosyndicalisme, elle entre très rapidement en conflit avec les deux autres secrétaires ainsi qu'avec l'USS en général. De plus, ses conditions d'engagements lui imposent de travailler, d'une part pour promouvoir l'organisation des ouvrières, d'autre part pour syndiquer des femmes, ce qui créera des tensions de part et d'autre.<sup>75</sup> En 1909 elle sera remplacée par Marie Walter-Hüni(1872-1949) de tendance sociale-démocrate. Ce qui ne lui évite pas une série de conflits avec la direction de diverses fédérations syndicales et avec l'USS. En 1917, celle-ci abolit le secrétariat féminin et charge sa responsable de l'éducation ouvrière. De par les thèmes qu'elles abordèrent et les opinions qu'elles exprimèrent, les deux secrétaires se démarquèrent nettement des positions habituelles des organisations ouvrières. De plus, elles firent un véritable effort pour organiser les femmes salariées, effort qui se traduisit par l'accroissement du nombre de femmes syndiquées, de 5'215 en 1906 à 42'906 en 1919.<sup>76</sup>

Malgré le rôle important des deux secrétaires durant les deux premières décennies du XXe siècle, elles ne réussirent pas à marquer profondément et durablement les mentalités du mouvement ouvrier suisse. L'attitude des secrétaires masculins de l'Union syndicale ou de sa base, en ce qui concerne l'opportunité du travail des femmes et la dualité des rôles féminin et masculin, en témoigne. Selon la conjoncture économique, la participation des femmes à la vie économique est plus ou moins bienvenue. Si en période de haute conjoncture on l'accepte, dans les périodes de crise, les mentalités traditionnelles, pour lesquelles existe une hiérarchie dans le droit au travail, refont surface. C'est ainsi qu'en 1936 encore, les ouvriers horlogers demandent aux entrepreneurs de limiter l'engagement de femmes, «*car les hommes ont le droit de rester le chef de la famille*».<sup>77</sup> Tout comme les typographes bernois avaient, en 1899, adressé une pétition au Conseil fédéral réclamant l'exclusion des femmes de leur industrie.<sup>78</sup> De même, l'opinion exprimée en 1900 dans *l'Arbeiterstimme* comme quoi les femmes trouvent leur bonheur au foyer dans l'éducation de leurs enfants et que seuls les bas salaires masculins sont la cause de leur activité professionnelle,<sup>79</sup> se retrouve presque textuellement quarante ans plus tard : «*La femme travailleuse des couches salariées serait heureuse si elle ne devait pas aller en fabrique. Si elle pouvait donner toute sa vie à la famille, à la garde et aux soins de ses enfants. Mais parce que le salaire du soutien de famille ne suffit pas, elle est obligée de travailler en usine.*»<sup>80</sup>

Cette vision, que le bonheur féminin serait familial, est également mise en scène en 1930 dans un des premiers films tournés par le mouvement ouvrier suisse : *La vie d'un ouvrier dans les montagnes neuchâteloises*. Le plan principal se compose d'un intérieur ouvrier, où les femmes cousent et tricotent, tandis que les hommes parlent politique.<sup>81</sup> Dans ses fictions, ou ses utopies, le mouvement ouvrier imagine sa propre version, une version idéalisée, de l'organisation familiale vécue jusqu'alors par la bourgeoisie.<sup>82</sup> Les deux versions sont basées sur la dualité de fonctions des hommes et des femmes. Elles postulent également que l'harmonie familiale créée par la femme devrait permettre à l'époux de se reposer de ses peines dans un havre de paix, opposé au monde public et économique. Avec la différence cependant, que l'homme d'affaires, l'entrepreneur ou le professeur retrouve sa famille satisfait de son activité professionnelle, tandis que l'ouvrier espère y oublier la dureté de son destin. Mais dans l'optique des protagonistes des organisations ouvrières, la version proléttaire de la famille se distingue surtout par sa plus grande honnêteté, par la dépendance réelle que l'homme et la femme auraient l'un de l'autre et, finalement, par des rapports plus égalitaires. Mais, n'est-ce pas une illusion de croire que leurs rapports puissent être égalitaires,

s'ils sont basés sur des fonctions non seulement particulières à chaque sexe, mais surtout valorisés différemment par la société dans son ensemble? Car, ces fonctions spécifiques, que l'on légitime par les «dispositions naturelles» différentes de l'homme et de la femme, justifient également longtemps l'exclusion des femmes des droits civiques. En reconstituant la structure familiale et sociale élaborée par les philosophes des Lumières, le modèle ouvrier risque de reproduire exactement les inégalités qu'il y incrimine. D'autres recherches devraient le montrer.

Dans son roman *Malthusienne*, le militant socialiste français Louis Toesca, rédacteur au journal socialiste *La Sentinelle* à La Chaux-de-Fonds en 1913-14, illustre cet «idéal-type» de la famille prolétaire :

«Elle avait tenu, comme tous les soirs, à coucher elle-même ses enfants et, sur leurs paupières, presque en même temps que le baiser maternel, le sommeil s'était posé très doux. [...] Véran la regardait avec admiration. Ah! la précieuse compagne qu'il s'était donnée!... de fer à l'ouvrage ..., un cœur d'or à qui tout, dans ce logis pauvre mais propre, semblait rendre hommage; et, pendant les veillées laborieuses, la lumière même de la lampe, par ci et par là indécise, se condensait mystérieusement autour du visage de l'honnête ménagère pour former un nimbe qui l'enveloppait d'un charme indéfinissable.

Malgré sa rudesse d'homme du peuple, il sentait confusément cette poésie de l'intérieur familial. Il oubliait, dans ce milieu de paix et d'affection, les lourdes fatigues de son métier de couvreur, et les incertitudes du lendemain et les chômage et les détresses trop fréquentes qui constituent le lot du prolétaire...; il était heureux... Le rayonnement de son regard, la respiration pleine de sa robuste poitrine, les volutes bleues qu'il tirait avec rythme et amour d'une longue pipe traduisait ce bonheur.»<sup>83</sup>

Se retrouvent dans cette scène tous les éléments d'un mythe qui peu à peu prend force de réalité : la femme – mère, épouse et ménagère – s'active dans la sphère domestique, l'homme – avant tout un travailleur – doit affronter le monde, l'extérieur. La scène, idyllisée, est présentée comme l'expression même du bonheur. Celui-ci, conclut l'auteur, s'installe si chacun respecte ses fonctions et accomplit au mieux ses tâches. Cette morale sera, dès le début du XXe siècle, de plus en plus traduite dans l'activité politique du mouvement socialiste et syndical. Elle favorisa l'idée, en bouclant la boucle, que les femmes, orientées sur la famille, seraient soit plus conservatrices que les hommes, soit alors directement révolutionnaires, car, moins rationnelles, elles se laisseraient influencer et enflammer plus facilement : «Les femmes ne peuvent être que révolutionnaires ou réactionnaires en politique.», affirme l'*Arbeiters'inne*.<sup>84</sup>

## Notes

<sup>1</sup> L'historiographie a longtemps reproduit ce silence. Les ouvrages d'historiens, tout comme ceux des protagonistes racontant leurs souvenirs, sont extrêmement peu loquaces sur le rôle des femmes dans le mouvement ouvrier suisse, sur la politique de ses organisations envers les femmes ou sur leurs analyses concernant les femmes. Pour ne citer que deux recherches qui ont fortement marqué, bien que de manière différente, l'historiographie du mouvement ouvrier suisse : E. Gruner, *Die Arbeiter in der Schweiz im 19. Jahrhundert. Soziale Lage, Organisation, Verhältnis zu Arbeitgeber und Staat*, Francke, Berne 1968, 1'136 p. – *Schweizerische Arbeiterbewegung. Dokumente zu Lage, Organisation und Kämpfen der Arbeiter von der Frühindustrialisierung bis zur Gegenwart*, Limmat, Zurich 1975, 411 p. Pour les mémoires de militants, mentionnons e.a. : J. Humbert-Droz, *Mon évolution du tolstoïsme au communisme, 1891-1921*, La Baconnière, Neuchâtel 1969, 441 p.; *De Lénine à Staline, 1921-1931*, La Baconnière, Neuchâtel 1971, 502 p.; *Dix ans de lutte antifasciste, 1931-1941*, La Baconnière, Neuchâtel 1972, 429 p.; *Le couronnement d'une vie de combat, 1941-1971*, La Baconnière, Neuchâtel 1973, 452p. Ou : F. Schneider, *Hieronymus Roggenbachs Erlebnisse*, Bâle, t. I, 1943; t. II, 1959; W. Bringolf, *Mein Leben. Weg und Umweg eines schweizerischen Sozialdemokraten*, Scherz, Bern/München/Wien 1965, 510 p. ou J. Schmid, *Unterwegs 1900-1950. Erfahrungen und Erkenntnisse*, Hauenstein-Verlag, Olten 1953, 186 p.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet : *Histoire de la vie privée*, t. 4 : De la Révolution à la Grande Guerre, vol. dirigé par M. Perrot, Ed. du Seuil, Paris 1987, 636 p.

<sup>3</sup> Sur le dualisme des sexes (ou des genres), cf. K. Hausen, «Die Polarisierung der Geschlechtscharaktere – Eine Spiegelung der Dissoziation von Erwerb- und Familienleben», in : *Sozialgeschichte der Familie in der Neuzeit Europas*, éd. par W. Conze, Stuttgart 1976, pp. 363-393.

<sup>4</sup> Flora Tristan (1803-1844) estime dans *L'Union ouvrière*, parue en 1844, que les femmes doivent s'engager comme les hommes dans les associations ouvrières pour modifier l'organisation sociale. De plus, il importe de changer les principes d'éducation, afin que les êtres humains puissent orienter leur destinée. Les femmes particulièrement, les «prolétaires des prolétaires», tenues dans l'ignorance, ont besoin d'instruction. Mais bien qu'elle pense que toutes les fonctions sociales doivent être ouvertes aux deux sexes, Flora Tristan attribue une nature différente aux femmes et aux hommes. Les femmes posséderaient une plus grande capacité d'aimer, ce qui les rendrait moralement supérieures. (*L'Emancipation de la femme, ou le testament de la paria*, ouvrage inachevé éd. par A. Constant de manière post-hume en 1846). Sur Flora Tristan, cf. P. Werner, «Des voix irrégulières. Flora Tristan et George Sand, ambivalence d'une filiation», in : *L'Histoire sans qualités*. Editions Galilée, Paris 1979, pp. 41-84.– Le socialiste suisse Arnold Dodel (1843-1908), professeur de botanique à l'Université de Zurich, semble bien isolé avec son opinion que

les «natures» différentes des deux sexes seraient créées par l'éducation. «De naissance, garçons et filles sont en général également doués. [...] S'ils ne sont pas influencés de manière unilatérale, les enfants des deux sexes jouent les mêmes jeux avec un égal plaisir. [...] Les élèves des deux sexes apprennent en même temps, avec autant de facilité ou de difficulté, l'alphabet et plus tard la table des multiplications. [...] Mais, très tôt parents et Etat interviennent de façon artificielle et erronée pour faire de la petite fille autre chose que du petit garçon. A partir d'un certain niveau scolaire, l'évolution intellectuelle de l'être humain féminin est dirigée vers d'autres voies que celle de l'être humain masculin. On lui met un tricot entre les mains et on réprime ses dons en mathématiques.» A. Dodel, «Vom Weib. Seine soziale Stellung und seine Befähigung», in : *Aus Leben und Wissenschaft. Gesammelte Vorträge und Aufsätze*, 2ème partie, Stuttgart 1893, pp. 213 ss., cité in : A. Frei, *Rote Patriarchen. Arbeiterbewegung und Frauenemanzipation in der Schweiz um 1900*, Chronos, Zurich 1987, p. 33. (Traduction B. S.)

<sup>5</sup> Nous ne présentons que Fourier parmi les socialistes utopiques, car sa pensée marqua particulièrement quelques théoriciens du mouvement ouvrier qui élaborent des analyses de la situation des femmes, tels Engels et Bebel.

<sup>6</sup> «Théorie des quatres mouvements», dont des extraits sont publiés in : C. Fourier, *Vers la liberté en amour. Textes choisis et présentés par Daniel Guérin*, Gallimard, Paris 1975, p. 92-99; 103-109.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 109. – K. Marx à L. Kugelmann, 12.12.1868, in : K. Marx/F. Engels, *Werke*, vol. 32, Berlin 1965, pp. 582/3.

<sup>8</sup> Sur Fourier voir : H. Grubitzsch/L. Lagpacan, «*Freiheit für die Frauen – Freiheit für das Volk !*» *Sozialistische Frauen in Frankreich 1830-1848*, Syndikat, Frankfurt a. M. 1980, particul. pp. 78-89.

<sup>9</sup> Sur les femmes dans le mouvement owenite cf. B. Taylor, *Eve and the New Jerusalem. Socialism and Feminism in the Nineteenth Century*, Pantheon Books, New York 1983, 394 p. Sur cette évolution du mouvement fouriériste, cf. E. Kleinau, *Die freie Frau. Soziale Utopien des frühen 19. Jahrhunderts*, Schwann, Düsseldorf 1987, particul. pp. 71-73; 202-204.

<sup>10</sup> D'une part, le mouvement ouvrier intègre ce modèle familial à ses valeurs, d'autre part, l'abolition de la famille que tous ses opposants lui attribuent est un de leurs angles d'attaques privilégiés. Citons par exemple le radical vaudois Ruchonnet qui, en 1871, disait de l'Association internationale des travailleurs : «Son programme s'attaque aux bases mêmes de ces institutions que nous tenons pour liées à l'existence humaine. – Ce n'est pas seulement la propriété que l'on condamne, c'est la famille et la patrie.» Cité in : A. Lasserre, «La première Internationale dans le canton de Vaud», in : *Etudes et documents sur la première Internationale en Suisse*, publiés sous la direction de J. Freymond, Librairie Droz, Genève 1964, p. 76.

<sup>11</sup> Cf. M. Perrot, «La famille triomphante», in : *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 102.

<sup>12</sup> Gruner, *Arbeiterschaft*, op. cit., p. 450, en constate très peu. – Quelque 40 ans plus tard, Herman Greulich écrira une étude sur Fourier dont le titre indique qu'il est peu

et surtout mal connu. (*Karl Fourier. Ein Vielverkannter. Versuch einer Darlegung seines Ideengangs im Lichte des modernen Sozialismus*, Zurich 1881.) – Pour une introduction à l'histoire de l'AIT en Suisse, cf. M. Vuilleumier, «La première Internationale en Suisse», in : *Revue syndicale suisse* 56 (septembre 1964), no. 9, pp. 237-249.

<sup>13</sup> Cf. E. Wiss-Belleville, *Pierre Coullery und die Anfänge der Arbeiterbewegung in Bern und der Westschweiz. Ein Beitrag zur Geschichte des schweizerischen Frühsozialismus*, Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, Helbing u. Lichtenhahn, Bâle 1987, pp. 72/73; 96/97.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 174.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> Extrait d'une résolution sur le travail salarié des femmes, acceptée par le Premier congrès de l'AIT à Genève en 1866, reproduit in : *La première Internationale. Recueil de documents*, dirigé par J. Freymond, Genève 1962, vol. I, p. 50/51.

<sup>17</sup> Cf. les débats à ce sujet et l'intervention de Coullery lors du deuxième congrès de l'AIT en 1867 à Lausanne, in : *ibid.*, pp. 210-224.

<sup>18</sup> Rapport de majorité sur «la 5ème question», qui portait notamment sur le «rôle de l'homme et de la femme dans la société», lors du Congrès de Lausanne. In : *La première Internationale*, op. cit., p. 215. (C'est moi qui met en évidence, B. S.) – Cf. égal. Gruner, op. cit., p. 456.

<sup>19</sup> *La première Internationale*, op. cit., pp. 49-51.

<sup>20</sup> Certains délégués, notamment le Français Eugène Varlin (1839-1871), qui jouera plus tard un rôle dans la Commune de Paris, insistent sur la nécessité pour certaines femmes de travailler. Mais leur proposition demandant la reconnaissance du droit au travail salarié des femmes est rejetée. Cf. *ibid.*, pp. 50/51.

<sup>21</sup> Sur Proudhon, cf. P. Haubtmann, *Pierre-Joseph Proudhon, sa vie et sa pensée (1809-1849)*, Beauchesne, Paris 1982, 1'140 p.

<sup>22</sup> P. Lafargue, *Textes choisis*, Editions sociales, Paris 1970, p. 172.

<sup>23</sup> *La Pornocratie ou les femmes dans les temps modernes*, A. Lacroix et Cie, Paris 1875, p. 262. Dans cette oeuvre posthume, Proudhon expose ses idées misogynes. Pour lui, «l'homme représente en prédominance la force physique, intellectuelle et morale; la femme représente en prédominance, à ce triple point de vue, la beauté.» (p. 53) Bien qu'il prétende que ces deux caractéristiques soient égales, il en déduit pourtant une subordination de l'épouse au mari : «Tous deux sont responsables, et partant libres dans leurs fonctions; toutefois le mari aura droit de contrôle sur la femme, tandis que la femme n'a que celui d'aider, aviser, informer son mari. La raison de ceci est manifeste : la tenue du ménage dépend beaucoup plus de la production virile que celle-ci ne dépend de celle-là, et comme l'homme est chargé du travail principal, qu'il a la supériorité de puissance, que la responsabilité qui lui incombe est plus grande, il se trouve constitué, du droit même de la puissance, *chef de la communauté*.» (p. 56/57) De plus, les femmes n'ont pas le choix, car : «Hors de là [du mariage], il n'y a pour la femme que honte et prostitution.» (p. 52) Proudhon

s'oppose également à toute émancipation des femmes : plutôt «les mettre en réclusion» (dans son *1er Mémoire*, cité in : Haubtmann, op. cit, p. 294, note 10) et leur dénie toute raison : «La notion même de l'*idée* est inaccessible à la femme», (écrit en 1840, cité in : *ibid*, p. 295, note 11).

<sup>24</sup> K. Marx, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, livre premier, t. 2, Editions sociales, Paris 1973, p. 168. (C'est moi qui met en évidence, B.S.)

<sup>25</sup> Outre le français, il s'agit de l'anglais, du russe, de l'italien, du suédois, du danois, du polonais, du flamand, du grec, du bulgare, du roumain, du hongrois et du tchèque. Cf. «Vorrede zur fünfundzwanzigsten Auflage», in : A. Bebel, *Die Frau und der Sozialismus*, Berlin (Est) 1974, p. 1.

<sup>26</sup> *Ibid*, p. 273.

<sup>27</sup> «D'autre part, la femme est de nature plus impulsive que l'homme, elle réfléchit moins que celui-ci, elle est plus altruiste, plus naïve et donc plus dominée par son caractère passionnel. Celui-ci trouve sa plus belle expression dans le sacrifice personnel véritablement héroïque avec lequel elle défend son enfant, s'occupe des membres de sa famille et les soigne en cas de maladie. Dans la furie par contre, cette fougue s'exprime de la manière la plus horrible.» *Ibid*, pp. 180/181.

<sup>28</sup> *Ibid*, p. 557.

<sup>29</sup> Cf. R. E. Evans, *Sozialdemokratie und Frauenemanzipation im deutschen Kaiserreich*, Dietz, Berlin/Bonn 1979, p. 193. Sur les femmes et le SPD cf. également H. Niggemann, *Emanzipation zwischen Sozialismus und Feminismus. Die sozialdemokratische Frauenbewegung im Kaiserreich*, Peter Hammer, Wuppertal 1981, 375 p.

<sup>30</sup> P. Stettler, *Die Kommunistische Partei der Schweiz 1921-1931. Ein Beitrag zur schweizerischen Parteiforschung und zur Geschichte der schweizerischen Arbeiterbewegung im Rahmen der Kommunistischen Internationale*, Francke, Berne 1980, pp. 100-110. Vu la discréption des communistes sur le nombre de leurs adhérents, ceux-ci sont bien sûr à apprécier avec précaution.

<sup>31</sup> F. Masnata, *Le Parti Socialiste et la tradition démocratique en Suisse*, La Baconnière, Neuchâtel 1963, pp. 28 et 31, et *Le mouvement ouvrier suisse. Documents. Situation, organisation et luttes des travailleurs de 1800 à nos jours*, Editions adversaires, Genève 1975, p. 401. – A. Frei, «Zwischen Traum und Tradition. Frauenemanzipation und Frauenbild bei den Sozialdemokratinnen 1920-1980», in : *Solidarität, Widerspruch, Bewegung. 100 Jahre Sozialdemokratische Partei der Schweiz*, éd. par K. Lang, P. Hablützel, M. Mattmüller, H. Witzig, Limmat, Zurich 1988, pp. 255-285, (dont nous tirons les données sur les femmes, p. 259).

<sup>32</sup> H. C. Daeniker/H. Spiess, *Die Sozialdemokratische Partei der Stadt Zürich in der Zwischenkriegszeit*, mém. de lic., Zurich 1978, p. 155.

<sup>33</sup> C. Ragaz, *Die Frau in der schweizerischen Gewerkschaftsbewegung*, Thèse de doctorat, Stuttgart 1933, p. 150, pour les chiffres jusqu'en 1931, et B. Studer, «... Da doch die verheiratete Frau vor allem ins Haus gehört». Die Stellung der Frauen im SGB und die gewerkschaftliche Frauenpolitik unter dem Aspekt des Rechts auf Arbeit, 1880-1945«, in : *Arbeitsfrieden – Realität eines Mythos. Gewerkschaftspolitik*

*und Kampf um Arbeit – Geschichte, Krise, Perspektiven, Widerspruch-* Sonderband, Zurich 1987, pp. 37-56, pour les chiffres jusqu'en 1945 (p. 52, note 14). Pour l'USS ce chiffre va descendre à 12'564 jusqu'en 1925. Les deux partis politiques vont également très rapidement et largement perdre leurs membres féminins. Lors de la fondation du PCS en 1921, le PSS en perd probablement plusieurs centaines au profit du PCS : il ne compte à ce moment plus que 1'704 femmes parmi ses cotisants. Il ne remontera que très lentement la pente, tandis que le PCS en perdra continuellement jusqu'à son interdiction en 1940.

<sup>34</sup> Zylberberg-Hocquard, *Femmes et féminisme dans le mouvement ouvrier français*, Les Editions ouvrières, Paris 1981, p. 179. – En Suisse romande, une «Section des ouvrières» est fondée en 1866 à La Chaux-de-Fonds, suivie en 1868 par Genève et durant l'hiver 1869/70 par Lausanne. En Suisse allemande, Bâle et Birsfelden connaissent des sections féminines dès 1868. Cf. Wiss-Belleville, *op. cit.*, p. 175. A Genève, la «Section des dames» existait toujours en 1869. Cf. *Etudes et documents*, *op. cit.*, p. 223, note 91.

<sup>35</sup> Sur Bakounine et la première Internationale, cf. M. Vuilleumier, *Bakounine et le mouvement ouvrier dans son temps*, Collection historique de l'Institut d'études slaves, XXVI, 1979, et M. Vuilleumier, «Bakounine, l'Alliance internationale de la démocratie socialiste et la première Internationale à Genève (1868-1869)», *Cahiers Vilfredo Pareto* 1964, pp. 51-94, qui mentionne que l'Internationaliste Jean Gay, vivant à Genève, avait rédigé en 1868 une brochure, malheureusement perdue, sur les *Droits de la femme* (p. 63).

<sup>36</sup> Cf. R. Wecker, «Frauenlohnarbeit – Statistik und Wirklichkeit in der Schweiz an der Wende zum 20 Jahrhundert», in : Femmes. Contributions à l'histoire du travail et des conditions de vie des femmes en Suisse, éd. spéciale de la *Revue suisse d'histoire* 34 (1984), no. 3, pp. 346-356.

<sup>37</sup> Gruner, *Arbeiterschaft*, *op. cit.*, p. 114.

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> M. Gagg, *Die Frau in der schweizerischen Industrie*, Orell Füssli, Zurich/Leipzig 1928, pp. 320-333. Pour la période de 1888 à 1910, cf. également Y. Pesenti, *Beruf : Arbeiterin. Soziale Lage und gewerkschaftliche Organisation der erwerbstätigen Frauen aus der Unterschicht in der Schweiz, 1890-1914*, Chronos, Zurich 1988, pp. 19-36; H.-R. Wiedmer, «Frauen und Kinderarbeit», in : *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz 1880-1914. Soziale Lage, Organisation und Kämpfe von Arbeitern und Unternehmern, politische Organisation und Sozialpolitik*, éd. par E. Gruner, Chronos, Zurich, vol. I, 1987, pp. 205-238, et O. Lang, «Frauenarbeit», in : *Handwörterbuch der Schweizer Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*, éd. par N. Rechesberg, Berne 1905, vol II, pp. 35-40.

<sup>40</sup> Ainsi le nombre de personnes travaillant dans l'industrie des machines et la métallurgie passe de 33'355 en 1895 à 69'904 en 1911. Les exportations de cette branche augmentent de 79,3 millions de francs en 1899 à 209,4 en 1912/13. Cf. J.-F. Bergier, *Histoire économique de la Suisse*, Payot, Lausanne 1984, pp. 225 et 241.

<sup>41</sup> R. Wecker, «Von der Langlebigkeit der Sonderkategorie Frau auf dem

Arbeitsmarkt. Frauenerwerbstätigkeit 1880-1980», in : *verflixt und zugenäht. Frauenberufsbildung – Frauenerwerbsarbeit 1888-1988*, éd. par M.-L. Barben/E. Ryter, Chronos, Zurich 1988, pp. 45-54.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>43</sup> Gruner, *Arbeiterschaft*, op. cit., p. 358-361.

<sup>44</sup> J.-L. Robert remarque que les historiens s'accordent pour voir en la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle la période de constitution d'un modèle dominant de la vie ouvrière : la famille nucléaire. («La CGT et la famille ouvrière. Première approche», in : *Le Mouvement social* (juillet-sept. 1981), no. 116, pp. 47-66.) – Ce qui vaut pour la France devrait bien sûr être spécifié pour la Suisse, notamment pour l'impact forcément différent de la Première Guerre mondiale dans les deux pays. Mais les données à disposition permettent tout de même d'indiquer que c'est également au début du XXe siècle qu'une partie des familles ouvrières peuvent se permettre de «retirer» la femme du marché du travail. Ce qui n'empêche d'ailleurs pas qu'elle continue à contribuer au revenu familial par de «petits travaux».

<sup>45</sup> Cf. Rapport de majorité au Deuxième congrès de l'AIT, in : *La première Internationale*, op. cit., vol. I, p. 215. Rapport qui reprend tous les arguments prudhoniens de la «destinée naturelle» des femmes au mariage et à la maternité et de son infériorité physique et cérébrale.

<sup>46</sup> Rapport des typographes français sur l'exposition de 1862 à Londres. Cité in : J. Rancière/P. Vauday, «En allant à l'expo : l'ouvrier, sa femme et les machines», in : *Les révoltes logiques* (hiver 1975), no. 1, pp. 5-22.

<sup>47</sup> Ce qui représente une mystification du passé, car l'organisation de l'économie familiale pré-industrielle exigeait que tous les membres de la famille contribuent au revenu, même si une division des tâches et des lieux de travail existait. (Sur l'intégration des femmes à la vie économique à Genève p. ex. cf : L. Mottu-Weber, «Les femmes dans la vie économique de Genève, XVIe-XVIIe siècles», in : *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* 16 (1979), pp. 381-401, ou : B. Schnegg, «Frauenerwerbsarbeit in der vorindustriellen Gesellschaft», in : *verflixt und zugenäht*, op. cit., pp. 23-34.) Ce ne sont que les couches aristocratiques ou très aisées qui pouvaient se permettre de libérer certains ou tous les membres de la famille de cette nécessité. La famille, telle qu'on la concevait au XIXe siècle, est une «invention» de la bourgeoisie en tant que couche sociale. Elle reposait sur le modèle que seul un des deux époux, en règle absolue le mari, travaillait à l'extérieur. Une épouse salariée était en même temps le signe et la conséquence d'un statut social moindre. Cette norme sera largement généralisée dans la société bourgeoise du XIXe siècle. Cf. p. ex. H. Rosenbaum, *Formen der Familie. Untersuchungen zum Zusammenhang von Familienverhältnissen, Sozialstruktur und sozialem Wandel in der deutschen Gesellschaft des 19. Jahrhunderts*, Suhrkamp, Frankfurt a. M. 1982.

<sup>48</sup> L'auteur écrit ces lignes en décembre 1872 dans le *Gutenberg* pour mettre fin à une suite d'articles «Du travail des femmes dans l'imprimerie», commencée par un communard réfugié en Suisse. Cf. A. Lasserre, *La classe ouvrière dans la société vaudoise 1845 à 1914*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne 1973, p. 74.

<sup>49</sup> *La première Internationale*, op. cit., vol. I, p. 212.

<sup>50</sup> Cité in : Zylberberg-Hocquard, op. cit., p. 178.

<sup>51</sup> *La première Internationale*, op. cit., vol. I, p. 215.

<sup>52</sup> Cité in : *La première Internationale*, op. cit., vol. II, pp. 113/114. (C'est moi qui souligne, B. S.)

<sup>53</sup> «Que la même quantité de travail, qu'elle soit accomplie par un homme ou une femme, soit rémunérée de manière égale.» (Programm des Schweizerischen Arbeiterbundes im Protokoll seines 2. Kongresses, 24-26 mai 1874.) L'USS reprendra également cette demande dans son programme de fondation de 1880.

<sup>54</sup> «Eingabe des Schweizerischen Arbeiterbundes an die hohe schweizerische Bundesversammlung in Bern betreffend das zu schaffende Bundesgesetz über die Verhältnisse der Fabrikarbeiter», novembre 1874, p. 7. Cité in : S. Schmid, *Die Fabrikgesetzgebung in der Schweiz und der Schutz der in den Fabriken beschäftigten Frauen*, travail de séminaire, Zurich 1978, pp. 13-14 (Mise en évidence et traduction, B.S.). La Société du Grütli, quant à elle, demande la journée de huit heures pour les femmes, afin que les femmes mariées trouvent le temps de s'occuper du ménage et des enfants : «L'ouvrière mariée se doit de consacrer plusieurs heures par jour au ménage et aux enfants». *Ibid.*

<sup>55</sup> La protection des femmes enceintes se limite à huit semaines de congé autour de l'accouchement. Ce n'est qu'à midi que les femmes ayant «un ménage à soigner» peuvent éventuellement quitter le travail plus tôt. Cf. *Recueil officiel des lois et ordonnances de la Confédération suisse. Nouvelle série*, t. III, Berne 1879, pp. 224-235; particul. pp. 231/232.

<sup>56</sup> Cf. p. ex. : M. Gagg, *Wesen und Aufgabe des Arbeiterinnenschutzes*, thèse de doctorat, Huber & Co., Frauenfeld 1925, 59 p. L'auteur ne partage pas cette opinion, mais est néanmoins critique sur certains aspects des lois dites protectrices, notamment les horaires spéciaux.

<sup>57</sup> *Les congrès socialistes internationaux, ordres du jour et résolutions*, publié par le Bureau socialiste international de Bruxelles, Société coopérative «Volksdrukkerij, Gand 1902, p. 10, cité in : C. Sowerwine, *Les femmes et le socialisme. Un siècle d'histoire*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris 1978, pp. 250/251.

<sup>58</sup> Sur la situation difficile des ouvrières, prises entre le travail salarié et les tâches familiales, cf : B. Studer, «Arbeiterinnen zwischen Familie, Erwerbsarbeit und Gewerkschaft, 1880-1945», in : *verflixt und zugenaht*, op. cit., pp. 55-64.

<sup>59</sup> Sowerwine, op. cit., p. 251..

<sup>60</sup> Il n'existe pas pour la Suisse de recherches montrant les effets concrets pour les femmes de leur statut de «protégées» ou de catégorie de travailleurs à part. Pour les Etats-Unis par contre, A. Kessler-Harris estime que la législation protectrice renforça la ségrégation du marché du travail et la position plus faible des femmes sur celui-ci. (*Out to Work. A History of Wage-Earning Women in the United States*, Oxford University Press, New York/Oxford 1982, particul. pp. 180-214. ) Il est assez

vraisemblable que les conséquences en Suisse aient été semblables qu'aux Etats-Unis.

<sup>61</sup> Zylberberg-Hocquard, op.cit., p. 56.

<sup>62</sup> Sur l'intériorisation de ces deux «natures», féminine et masculine, cf. K. Hausen, *op. cit.* – Sur l'enracinement en Suisse, cf. B. Mesmer, *Ausgeklammert-Eingecklammert. Frauen und Frauenorganisationen in der Schweiz des 19. Jahrhunderts*, Helbing & Lichtenhahn, Bâle/Frankfurt a. M. 1988, particul. pp. 19-48.

<sup>63</sup> *Arbeiterstimme*, 7.5.1881. Cité in : *Le mouvement ouvrier suisse*, *op. cit.*, p. 110. (C'est moi qui met en évidence, B.S.). Dans la traduction française un aspect important de cette métaphore s'est cependant perdu : le fait que le parti (ou l'homme) doive sortir, aller vers l'extérieur, pour se présenter sur le champ de bataille. En allemand : «Die Partei ist die Trägerin des Prinzips, sie tritt mit der Fahne der Befreiung hinaus.» In : *Schweizerische Arbeiterbewegung*, *op. cit.*, p. 113.

<sup>64</sup> *Gewerkschaftliche Rundschau*, (mai 1942), no 5, p. 151.

<sup>65</sup> Cité in : A. Frei, *Rote Patriarchen.*, *op. cit.*, p. 32. (Traduction, B. S.)

<sup>66</sup> *Schweizerische Metallarbeiter-Zeitung*, no. 10, 7.3.1931. (Traduction, B. S.) Cette image de la femme n'est pas spécifique au mouvement syndical suisse. Pour la France cf. p. ex. M.-H. Zylberberg-Hocquard, *Féminisme et syndicalisme en France*, Editions Anthropos, Paris 1978, pp. 70-78.

<sup>67</sup> *Schweizerische Schneider Fachzeitung* 1913, Frauenblatt no 5, cité in : Wiedmer, *op. cit.* pp. 541/542, note 14. (Traduction, B. S.)

<sup>68</sup> *Le Droit du Peuple*, 31.3.1922. Cité in : A. Vaziri-Mahaim/U. Gaillard-Christen, *Le mouvement ouvrier suisse et la question féminine. Etude de presse*, manuscrit, s. l. [Lausanne], s.d., p. 5.

<sup>69</sup> Cité in : *Des anciens du bâtiment racontent... La vie quotidienne et les luttes syndicales à Genève 1920-1940*. Propos recueillis par C. Wist, Ed. Collège du Travail, Genève 1984, p. 31.

<sup>70</sup> P. Lafargue écrira : «Mais l'exploitation capitaliste, en arrachant les femmes au foyer domestique, en les enrôlant dans l'armée des travailleurs industriels, a créé de nouveaux soldats pour la Révolution sociale. Et quels soldats ! Le dévouement, la patience, le courage de la femme sont grands comme les souffrances qu'elle a endurées dans la société capitaliste. Dans les luttes économiques, dans les grèves, on les a vues bravant la faim; dans les luttes civiles, on les a vues sur les barricades, vaillantes parmi les vaillants, bravant les balles et les boulets». Lafargue, *op. cit.*, p. 173. Remarquons en passant que se retrouve dans ce passage cette vision idyllique du passé selon laquelle seules les femmes auraient été «arrachées au foyer» par l'industrialisation, idéalisation de l'ère pré-industrielle qui caractérise beaucoup d'écrits du mouvement ouvrier du XIXe siècle.

<sup>71</sup> En 1891, ce furent encore deux congrès séparés qui réunirent à Paris les adhérents de la deuxième Internationale : les possibilistes et les marxistes.

<sup>72</sup> C. Ragaz, *op. cit.*, p. 77

<sup>73</sup> Particulièrement en ce qui concerne les syndicats. Tandis que pour le Parti socialiste suisse, ses militants marxistes, qui sont relativement nombreux jusqu'au moment de la scission en 1921, se condamnent eux-mêmes à l'isolement par la politique menée par la troisième Internationale et le Parti communiste suisse durant les années vingt. Cf. P. Stettler, *op. cit.*

<sup>74</sup> Voir par exemple les écrits de Clara Zetkin. Elle est surtout influencée par Engels et Bebel, et traduit leur pensée dans l'action politique. Mais à part le fait qu'elle impose aux organisations de femmes sociales-démocrates une séparation absolue des organisations de femmes dites «bourgeoises», elle n'ajoute aucune pensée vraiment nouvelle à l'analyse du mouvement ouvrier de la condition des femmes. – Par ailleurs, même une Clara Zetkin ne remet pas fondamentalement en question la dualité des fonctions entre hommes et femmes : «L'agitation socialiste parmi les femmes ne doit en aucun cas avoir pour but d'aliéner la femme proléttaire à ses devoirs de mère et d'épouse; elle doit au contraire tendre à ce qu'elle remplisse cette tâche encore mieux qu'auparavant, et ceci dans l'intérêt de la libération du prolétariat.» Discours de C. Zetkin lors du Congrès de Gotha du SPD le 16.10.1896. Publié in : K. Bauer, *Clara Zetkin und die proletarische Frauenbewegung*, Oberbaum, Berlin 1978, p. 216. (Traduction, B. S.)

<sup>75</sup> Sur M. Faas voir : M. Studer, *L'action de Margarethe Faas-Hardegger à l'Union syndicale suisse (1905-1909)*, mémoire de licence, Genève 1975; B. Studer, «... da doch die verheiratete Frau», *op. cit.*; Y. Pesenti, *op. cit.*, pp. 175-194.

<sup>76</sup> C. Ragaz, *op. cit.*, p. 150.

<sup>77</sup> Ainsi peut-on lire dans le procès-verbal du Congrès suisse des ouvriers horlogers de 1936 à La Chaux-de-Fonds : «Qu'adviendra-t-il des hommes, si les femmes leur enlèvent le travail ? Nous devons remédier à cela en veillant à ce que seuls des travailleurs qualifiés soient engagés pour cette fonction.» Ce même congrès envoie une lettre aux associations patronales de l'horlogerie demandant : «Une réglementation du travail des femmes dans l'horlogerie afin de protéger ces travailleuses contre l'exploitation qu'elles subissent, et aussi pour défendre les hommes contre leur pénétration dans des métiers dits masculins et leur concurrence insoutenable, bien qu'involontaire. [...] Les femmes doivent toucher des salaires corrects, qui leur permettent de vivre correctement. Les hommes ont le droit de rester les chefs de famille, de gagner le pain d'une famille et de ne pas constamment risquer d'être licenciés à cause de l'emploi de femmes mal rémunérées.» Cité in : D. Jaggi, *Krise und Frauenarbeit. Die Auswirkungen der Krise 1930 auf die ökonomische und soziale Lage der Uhrenarbeiterinnen in La Chaux-de-Fonds und Le Locle*, mémoire de licence, Zurich 1979, p. 130/131. (Traduction, B. S.)

<sup>78</sup> Cf. C. Ragaz, *op. cit.*, p. 67. – En 1917 encore, le Gutenberg, organe des typographes suisses, titre : «Pas de femmes, pas de femmes» (17. 7. 1917), cité in : U. Gaillard / A. Mahaim, *Retards de règles. Attitudes devant le contrôle des naissances et l'avortement en Suisse du début du siècle aux années vingt*, Editions d'en bas, Lausanne 1983, p. 92.

<sup>79</sup> «Ce n'est sûrement pas par amour des fabricants et de messieurs leurs contre-

maîtres que les femmes travaillent en usine. Elles préfèrent un foyer intime, où avec leur époux, elles trouvent le bonheur dans *l'éducation des enfants*, où elles se sentent des êtres humains et peuvent contribuer au bien-être de leurs proches.» *Arbeiterstimme*, 31.1.1900. (C'est l'*Arbeiterstimme* qui met en évidence; traduction, B. S.)

<sup>80</sup> *Gewerkschaftliche Rundschau*, 1941, no. 6.

<sup>81</sup> Cf. M. Perrenoud, «Le cas du mouvement ouvrier : analyse d'un film neuchâtelois de 1930», in : *Revue suisse de sociologie* 19 (1987) n° 3, pp. 391-401.

<sup>82</sup> Nous utilisons ici ce terme dans son sens culturel, et non son sens socio-économique ou politique, et dans son sens allemand, plus large que le français. Comme le montre J. Kocka, le terme allemand englobe les «*Besitzbürger*» (les commerçants, entrepreneurs et capitalistes) et les «*Bildungsbürger*» (les fonctionnaires ayant reçu une formation supérieure, les professeurs d'université, les membres des professions libérales, les journalistes, artistes et intellectuels). Cf. J. Kocka, «La bourgeoisie dans l'histoire moderne et contemporaine de l'Allemagne : recherches et débats récents», in : *Le Mouvement social* (juillet-sept. 1986), no. 136, pp. 5-27.

<sup>83</sup> Le roman *Malthusienne*, publié sous le pseudonyme de Louis Roya, parut en 1913 à Paris. De larges extraits en sont cité in : U. Gaillard / A. Mahaim, *Retards de règles, op. cit.*, pp. 130-140.

<sup>84</sup> *Arbeiterstimme*, 11 avril 1900. Ou, pour ne donner qu'un autre exemple : en 1912, l'USS attribue l'influence des anarchistes dans le Jura neuchâtelois à leur emprise sur les femmes. Cf. J. Ramseyer, «Les anarchistes de La Chaux-de-Fonds (1880-1914). De la propagande par le fait au syndicalisme révolutionnaire», in : *Le Musée neuchâtelois* (1985), no. 1, pp. 3-21, ici p. 18, note 50.

